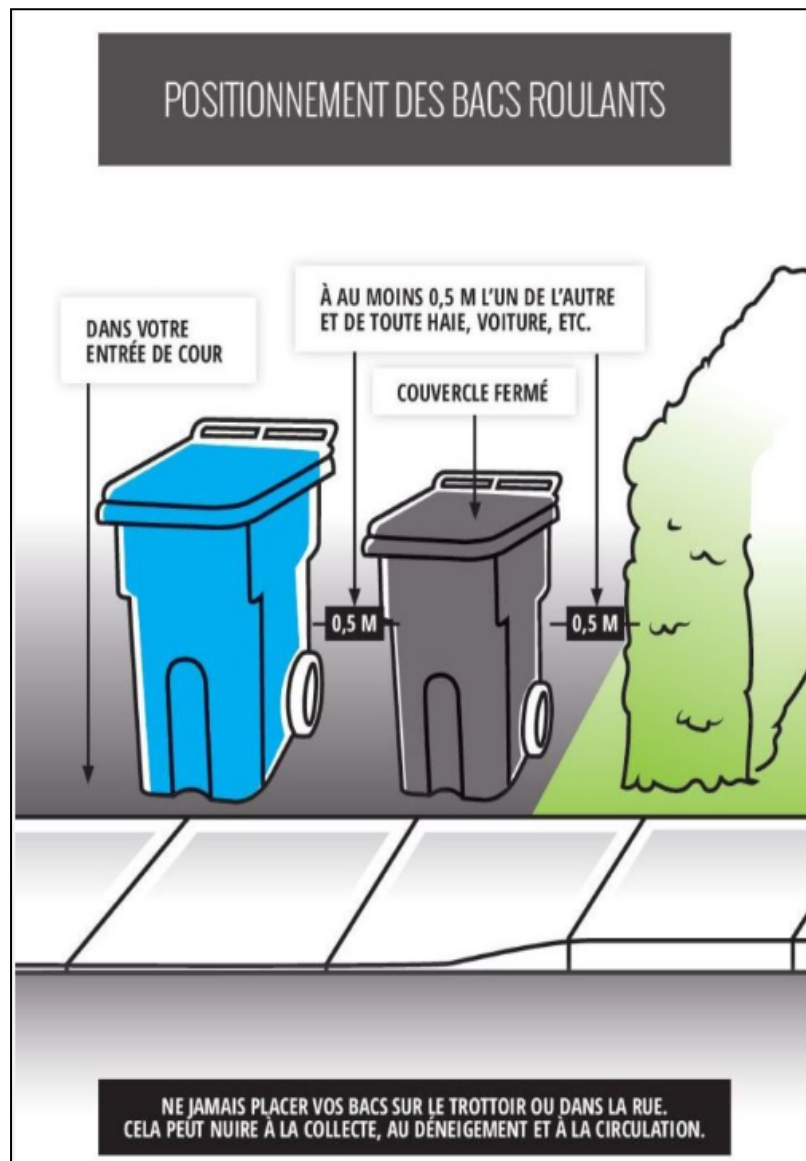


COMMENT PLACER SON BAC ROULANT LORS DE LA COLLECTE ?

- Toujours placer le bac roulant en bordure de la rue.
- Le devant du bac roulant doit faire face à la rue et les roues doivent être en direction de votre résidence.
 - Si le bac est placé du mauvais côté, le camion ne pourra pas vider le bac, car le couvercle du bac risque d'être endommagé et cassé.
- Garder un espace libre d'au moins 60 cm (2 pieds) de chaque côté et à l'arrière du bac roulant.
 - Si vous devez avoir 2 bacs ou plus, placez-les un à côté de l'autre et espacez-les d'environ 60 centimètres (2 pieds) afin de permettre au bras mécanisé de saisir les bacs sans problème.
- Assurez-vous qu'aucun véhicule ou objet ne nuise au soulèvement mécanique du bac roulant.



- Toutes les matières résiduelles, recyclables ou organiques (selon la semaine de la collecte) doivent être à l'intérieur du bac roulant. Aucune matière ou sac à l'extérieur du bac roulant ne sera ramassé. Attendez plutôt la collecte suivante.
- Le couvercle du bac doit être libre de tout débris (matières recyclables, neige, etc.).
- **Attention au poids!** Des bacs trop lourds peuvent endommager le bac lui-même ou ne pas être ramassés. La terre, le sable, la roche ne vont pas dans vos bacs. Payer pour enfouir de la terre, ce n'est pas très logique. Les résidus de construction, les produits dangereux, les branches et les encombrants eux vont à l'Écocentre.
- **Placez votre bac la veille de la collecte, après souper.** Les heures de collecte varient selon les conditions routières, itinéraires, bris, etc. Il se peut que le camion passe toujours à partir de 6h00, mais si vous attendez 6h05 pour mettre votre bac au chemin et qu'une journée le camion a changé d'itinéraire en raison des conditions climatiques et a dû passer à 5h50, vous ne serez pas content!